



PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC - ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET - COMMUNICATION

Montpellier, le 26 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Teknival du 1^{er} mai 2010

Le ministère de l'Intérieur a autorisé la tenu d'un teknival sur le terrain militaire de la Tour du Crieu dans le département de l'Ariège lors du prochain weekend du 1^{er} mai 2010, qui constitue un rendez-vous traditionnel des amateurs de musique techno.

Les renseignements recueillis font apparaître l'intention de la frange la plus radicale du milieu techno, qui refuse tout dialogue avec les pouvoirs publics, d'organiser un rassemblement illégal au cours de ce même weekend.

Le ministère de l'intérieur a demandé aux préfets de prendre, dès à présent, les dispositions nécessaires pour prévenir et interdire la tenue de ce rassemblement.

De ce fait, le préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault a pris un arrêté, le 26 avril 2010, interdisant dans le département, entre le vendredi 30 avril 2010 et le lundi 3 mai 2010 inclus, la tenue des rassemblements festifs à caractère musical, autres que ceux légalement déclarés ou autorisés.

La préfecture rappelle enfin que toute infraction à cet arrêté est passible des sanctions prévues par le code pénal.